

Date de révision 06/10/2023

Numéro de révision 0.42

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit	Aromatic Free Acrylic Coating
Codes produit	AFA, EAFA05L, ZE
Numéro du fiche de données de sécurité	01473
Identifiant de formule unique (UFI)	XF24-V0D8-000U-EF0Y
Substance pure/mélange	Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Protection d'appareils.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Fournisseur
ELECTROLUBE MacDermid Alpha Electronics Solutions ASHBY PARK, COALFIELD WAY, ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR UNITED KINGDOM	HK WENTWORTH LIMITED 32 RUE DE TOURNENFILS 91540 MENNECY FRANCE
+44 (0)1530 419600 +44 (0)1530 416640 info@electrolube.com	+33 (0) 1 82 88 47 94 info@electrolube.com

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail info@electrolube.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - EN CAS D'APPEL D'URGENCE: +33 1 72 11 00 03 (24 heures, fourni par Carechem 24)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	

	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Effets narcotiques	

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient n-Butyl acetate, butanone



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

EUH208 - Contient (n-butyl methacrylate). Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement	CE n° (numéro)	Classification selon le règlement (CE)	Limite de concentration	Facteur M	Facteur M (long)
--------------	------------	-------------------------	----------------	--	-------------------------	-----------	------------------

		REACH	d'index UE)	n° 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)
n-Butyl acetate 123-86-4	30-60	01-2119485493-29-00 00	204-658-1	Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336)	-	-	-
butanone 78-93-3	10-30	01-2119457290-43-00 00	201-159-0	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-
n-butyl methacrylate 97-88-1	0.1-1	Aucune donnée disponible	202-615-1	Flam. Liq. 3 (H226) Skin Sens. 1 (H317) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)	STOT SE 3 :: C>=10%	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
n-Butyl acetate 123-86-4	10768	17600	0.74	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
butanone 78-93-3	2483	5000	Aucune donnée disponible	34.5018	Aucune donnée disponible
n-butyl methacrylate 97-88-1	16000	11300	Aucune donnée disponible	28.5543	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Effets de l'exposition	Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
n-Butyl acetate 123-86-4	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL 480 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 238 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 712 mg/m ³	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³
butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 295 mg/m ³ STEL 200 ppm STEL 590 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	STEL: 885 mg/m ³ TWA: 590 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
n-Butyl acetate 123-86-4	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	TWA: 241 mg/m ³ Ceiling: 723 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 725 mg/m ³
butanone 78-93-3	STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ TWA: 200 ppm	TWA: 600 mg/m ³ Ceiling: 900 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 145 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 60 mg/m ³ STEL: 100 ppm

	TWA: 600 mg/m ³		STEL: 900 mg/m ³ STEL: 300 ppm	STEL: 900 mg/m ³	STEL: 300 mg/m ³ iho*
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 145 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m ³	S+ TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 450 mg/m ³	-
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
n-Butyl acetate 123-86-4	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	TWA: 62 ppm TWA: 300 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 480 mg/m ³ Peak: 200 ppm Peak: 960 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	sz+ TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³
butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ Peak: 200 ppm Peak: 600 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 600 mg/m ³ TWA: 200 ppm STEL: 900 mg/m ³ STEL: 300 ppm b*
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	-	skin sensitizer	-	-
Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
n-Butyl acetate 123-86-4	STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 238 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm
butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ Sk*	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 885 mg/m ³	TWA: 67 ppm TWA: 200 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	-
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	-	-	TWA: 30 mg/m ³	STEL: 75 ppm STEL: 450 mg/m ³ J+ TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
n-Butyl acetate 123-86-4	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 214 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	STEL: 720 mg/m ³ TWA: 240 mg/m ³
butanone 78-93-3	STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³	STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³	TWA: 197 ppm TWA: 590 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ H*	TWA: 75 ppm TWA: 220 mg/m ³ STEL: 112.5 ppm STEL: 275 mg/m ³	STEL: 900 mg/m ³ TWA: 450 mg/m ³ skóra*
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	-	-	TWA: 10 ppm TWA: 59 mg/m ³ A+ STEL: 20 ppm STEL: 88.5 mg/m ³	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
n-Butyl acetate 123-86-4	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 715 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 500 mg/m ³ Ceiling: 700 mg/m ³	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³
butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ Ceiling: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³

n-butyl methacrylate 97-88-1	-	TWA: 25 ppm TWA: 150 mg/m ³ STEL: 43 ppm STEL: 250 mg/m ³	-	K*	-
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni		
n-Butyl acetate 123-86-4	Bindande KGV: 150 ppm Bindande KGV: 723 mg/m ³ NGV: 50 ppm NGV: 241 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 720 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 966 mg/m ³		
butanone 78-93-3	Bindande KGV: 300 ppm Bindande KGV: 900 mg/m ³ NGV: 50 ppm NGV: 150 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 590 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 899 mg/m ³ Sk*		
n-butyl methacrylate 97-88-1	Vägledande KGV: 75 ppm Vägledande KGV: 450 mg/m ³ S+ NGV: 50 ppm NGV: 300 mg/m ³	S+	-		

**Valeurs limites biologiques
d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Bulgarie	Croatie	République tchèque
butanone 78-93-3	-	-	-	2.6 mg/g Creatinine - urine (Ethyl methyl ketone) - at the end of the work shift	-
Nom chimique	Danemark	Finlande	France	Allemagne DFG	Allemagne TRGS
butanone 78-93-3	-	-	2 mg/L - urine (Methylethylketone) - end of shift	2 mg/L (urine - 2-Butanone end of shift) 2 mg/L - BAT (end of exposure or end of shift) urine	2 mg/L (urine - 2-Butanone end of shift)
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	
butanone 78-93-3	-	70 µmol/L (urine - Butan-2-one post shift)	-	2 mg/L - urine (MEK) - end of shift	
Nom chimique	Lettonie	Luxembourg	Roumanie	Slovaquie	
butanone 78-93-3	-	-	2 mg/L - urine (Methylethylketone) - end of shift	-	
Nom chimique	Slovénie	Espagne	Suisse	Royaume-Uni	
butanone 78-93-3	2 mg/L - urine (2-Butanone) - at the end of the work shift	2 mg/L (urine - Methyl ethyl ketone end of shift)	2 mg/L (urine - 2-Butanone end of shift, before subsequent shift or 16 hour) 27.7 µmol/L (urine - 2-Butanone end of shift, before subsequent shift or 16 hour)	70 µmol/L - urine (Butan-2-one) - post shift	

Derived No Effect Level (DNEL) - Workers

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
butanone	-	1161 mg/kg bw/day [4] [6]	600 mg/m ³ [4] [6]

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
78-93-3			
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	5 mg/kg bw/day [4] [6] 1 % in mixture (weight basis) [5] [6] 1 % in mixture (weight basis) [5] [7]	415.9 mg/m ³ [4] [6] 409 mg/m ³ [5] [6]
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole) 7128-64-5	-	7.1 mg/kg bw/day [4] [6]	3 mg/m ³ [4] [6] 3 mg/m ³ [5] [6]

Derived No Effect Level (DNEL) - General Public .

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
butanone 78-93-3	31 mg/kg bw/day [4] [6]	-	106 mg/m ³ [4] [6]
n-butyl methacrylate 97-88-1	-	1 % in mixture (weight basis) [5] [6] 1 % in mixture (weight basis) [5] [7]	66.5 mg/m ³ [4] [6] 366.4 mg/m ³ [5] [6]
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole) 7128-64-5	3.5 mg/kg bw/day [4] [6]	-	-

Concentration prévisible sans effet (PNEC) .

Nom chimique	Eau douce	Freshwater (intermittent release)	Eau de mer	Marine water (intermittent release)	Air
n-Butyl acetate 123-86-4	0.18 mg/L	0.36 mg/L	0.018 mg/L	-	-
butanone 78-93-3	55.8 mg/L	55.8 mg/L	55.8 mg/L	-	-
n-butyl methacrylate 97-88-1	0.0169 mg/L	0.056 mg/L	0.00169 mg/L	-	-
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole) 7128-64-5	0.2 mg/L	-	0.02 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Sewage treatment	Terrestre	Chaîne alimentaire
n-Butyl acetate 123-86-4	0.981 mg/kg sediment dw	0.0981 mg/kg sediment dw	35.6 mg/L	0.0903 mg/kg soil dw	-
butanone 78-93-3	284.74 mg/kg sediment dw	284.7 mg/kg sediment dw	709 mg/L	22.5 mg/kg soil dw	1000 mg/kg food
n-butyl methacrylate 97-88-1	4.73 mg/kg sediment dw	0.473 mg/kg sediment dw	31.7 mg/L	0.935 mg/kg soil dw	-
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole) 7128-64-5	-	316000 mg/kg sediment dw	1 mg/L	629000 mg/kg soil dw	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	transparent bleu clair
Odeur	Solvants organiques.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	-7 °C	Closed cup
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	~175 mPa s @ 25°C/77°F	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	0.91 kg/l	

Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives	Non è considerato esplosivo
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
------------------------------------	-----------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).
--	-----------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut
------------	---

provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
------------------	---

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	2,534.90 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	5,104.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	35.20 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	99,999.00 mg/l

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
n-Butyl acetate	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	= 0.74 mg/L (Rat) 4 h
butanone	= 2483 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
n-butyl methacrylate	= 16 g/kg (Rat)	= 11300 mg/kg (Rabbit)	= 4910 ppm (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
n-Butyl acetate	EC50: =674.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =100mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 17 - 19mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
butanone	-	LC50: 3130 - 3320mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >520mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =5091mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 4025 - 6440mg/L (48h, Daphnia magna)
n-butyl methacrylate	EC50: =57mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =11mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =32mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage
--------------	------------------------

n-Butyl acetate	2.3
butanone	0.3
n-butyl methacrylate	2.99

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
n-Butyl acetate	La substance n'est pas PBT/vPvB
butanone	La substance n'est pas PBT/vPvB
n-butyl methacrylate	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** PEINTURES
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport** 3
- 14.4 Groupe d'emballage** II
- Description** UN1263, PEINTURES, 3, II
- 14.5 Dangers pour l'environnement** Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
- Dispositions spéciales** A3, A72, A192
- Code ERG** 3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, PEINTURES, 3, II, (-7°C c.c.)
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	163, 367
EmS-No	F-E, S-E
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, PEINTURES, 3, II
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	163, 367, 640C, 650
Code de classification	F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, PEINTURES, 3, II, (D/E)
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	163, 640C, 650, 367
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom chimique	Numéro RG, France
n-Butyl acetate - 123-86-4	RG 84
butanone - 78-93-3	RG 84
n-butyl methacrylate - 97-88-1	RG 65

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
butanone - 78-93-3	Use restricted. See item 75.	-
n-butyl methacrylate - 97-88-1	Use restricted. See item 75.	-

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H226 - Liquide et vapeurs inflammables
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8: Exposure controls/personal protection

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date de révision 06/10/2023

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité